

FICHE INTERNAT

Mise à jour du 02 novembre 2020

- **Cette fiche s'appuie sur le protocole sanitaire année 2020-2021 du 29 Octobre 2020.**
- Voici les principes issus du protocole national qui s'applique aux élèves internes
 - **Application des gestes barrières en permanence** : se laver très régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades. Ces gestes barrière doivent être appliqués en permanence partout et par tout le monde.
 - L'entretien des chambres sanitaire et douche est prévu tous les jours.
 - Chaque interne devra se pourvoir de 15 masques. Prévoir un sac plastique pour mettre les masques utilisés chaque jour
 - Le port du masque est obligatoire dans tous les déplacements au sein de l'internat
 - Il est mis à disposition, dans les chambres des surveillants du gel hydroalcoolique et du produit désinfectant.
 - Il faut veiller à aérer sa chambre régulièrement
 - La bonne compréhension des règles sanitaires sera vérifiée auprès des élèves
 - L'élève fera l'étude dans sa chambre et limitera ses déplacements au sein de l'internat
 - Les élèves seront installés en quinconce pour le diner, le déjeuner et le petit déjeuner. Ils seront servis à l'assiette, aucun pichet ne sera présent sur les tables.
 - **PROCÉDURE EN CAS DE SYMPTÔMES :**
 - L'élève sera immédiatement isolé dans sa chambre.
 - Les parents seront immédiatement appelés pour venir chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
 - Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.
 - Les parents des élèves ayant fréquentés le malade seront également informés pour qu'ils puissent assurer une surveillance accrue.